



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Remboursement des fauteuils roulants

Question écrite n° 18564

Texte de la question

M. Thierry Frappé interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur le remboursement intégral des fauteuils roulants. Promis par le Président de la République, ce remboursement n'est toujours pas effectif. Interpellé par certains administrés, il souhaite savoir les critères qu'elle envisage concernant le remboursement des fauteuils notamment sur l'éventualité que ce remboursement intégral ne concerne qu'un nombre restreint de fauteuil.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Frappé](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18564

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2024](#), page 4712

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)